

FICHE ACTION

Placement Extérieur

Objectifs et contenu du parcours:

Le placement extérieur est une mesure qui a pour vocation la lutte contre les risques de récidives en accompagnant les personnes dans leur réinsertion sociale et professionnelle. Cette mesure s'appuie sur un réseau de prestataires privilégiés du SPIP.

Le placement à l'extérieur est un aménagement de peine comme la semi-liberté et la détention à domicile sous surveillance électronique.

Permet à une personne condamnée de bénéficier d'un régime particulier de détention pour exercer une activité professionnelle, suivre une formation, participer de manière essentielle à sa vie de famille, suivre un traitement médical ou s'investir dans tout autre projet d'insertion.

Dans le cadre de son partenariat avec le service pénitentiaire d'insertion et de probation (SPIP) de l'Allier (signé en 2020), le pôle insertion professionnelle et jeunesse de l'association Viltaïs met en œuvre le placement extérieur de certains détenus qui ont vu leur peine aménagée.

Dans ce cadre et pour toutes les Personnes Placées Sous Mains de Justice (PPSMJ) accueillies au sein de l'association, nous portons le contrôle judiciaire. Ces dernières sont donc écrouées à Moulins ou à Montluçon.

Offres de placement proposées :

- Hébergement + Accompagnement socio-pro + Repas
- Accompagnement socio-pro + Repas
- Hébergement + Accompagnement socio-pro
- Accompagnement seul

Notre accompagnement se décline par:

❖ **Accompagnement social** : gestion des ressources, éducation à la santé, recherche de logement, ouverture des droits (demandes d'APL, demande de RSA, ...), aide aux démarches liées à la vie quotidienne.

❖ **Accompagnement à l'insertion professionnelle** : aide à la définition d'un projet professionnel, ateliers CV, préparation à l'entretien, demande de stage, suivi d'une activité professionnelle (4h min / jour) tutorée par un référent technique. Immersion sur les plateaux techniques de VILTAÏS pour des expériences pré-professionnalisantes : restauration, maintenance des bâtiments, entretien.

❖ **Revalorisation de l'estime de soi**: Accompagnement par le Salon Joséphine ; prestations de socio-esthétique et de coiffures ; ateliers collectifs. Mise en relation avec le lieu d'écoute psychologique en cas de besoin.

❖ **Contrôle de présence et respect des engagements** : en relais avec le SPIP, nous assurons le contrôle du bon respect des dispositions fixées au jugements.

Prérequis et public cible:

- Personnes placées sous main de justice éligibles au placement extérieur
- Orientées par un conseiller SPIP
- Niveau B1 langue Française

Durée: de 3 mois à 1 an en fonction du jugement.

Modalités d'accès et de sélection :

- 1/** Le SPIP accompagne les PPSMJ dans leur parcours d'exécution de peine. Dans le cadre de la construction du projet de placement à l'extérieur, un 1er contact est fait entre le SPIP et Viltais.
- 2/** A la suite de cette mise en relation, un 1er rendez-vous est organisé par Viltais afin de rencontrer le candidat au placement à l'extérieur et connaître son parcours, ses motivations et ses besoins. Il doit être accompagné par le SPIP.
- 3/** Un 2nd rendez-vous est organisé afin que le candidat au placement extérieur soit rencontré par le référent du plateau technique envisagé (maintenance bâtiment, entretien, restauration, rénovation meuble menuiserie/tapisserie/ customisation de mobilier) et le référent de la résidence (si la personne sollicite l'hébergement dans le cadre du placement).

L'association décide de l'admission du candidat et communique au Spip un accord préalable.

Une fois le jugement prononcé, le candidat intègre le dispositif selon les modalités fixées par le jugement.

Tarif : Selon les modalités de placement extérieur décidées et prises en charge par la Justice.

Contacts: Référente du dispositif: Mathilde RABEISEN - mathilde.rabeisen@viltais.eu

Méthodes mobilisées et modalités d'évaluation:

- Ateliers thématiques: Logement, Recherche d'emploi, Démarche de la vie quotidienne, Numérique, ...
- Mise en situation professionnelle
- Simulation
- Questionnaire de satisfaction
- Bilan de stage / immersion professionnelle

Lieux : Moulins (Résidence @nima, rue du professeur Etienne Sorrel, 03000 Moulins) et Montluçon (Aménagerie, 40 Rue Albert Einstein, 03100 Montluçon)

Accessibilité aux personnes handicapées assurée. Parking et bâtiment avec accès mobilité réduite.